

## **SM le Roi préside une séance de travail consacrée au secteur des énergies renouvelables**

Rabat, le 1<sup>er</sup> Novembre 2018

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, jeudi au Palais Royal de Rabat, une séance de travail dédiée au déploiement de la stratégie des énergies renouvelables, indique un communiqué du Cabinet Royal dont voici le texte intégral :

“Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé ce jeudi, au Palais Royal de Rabat, une séance de travail dédiée au déploiement de la stratégie des énergies renouvelables.

Cette séance de travail s'inscrit dans le cadre du suivi régulier par le Souverain du déploiement effectif et opérationnel des énergies renouvelables.

L'année 2018 a été ainsi marquée par la concrétisation des objectifs, conformément au calendrier arrêté lors de la précédente réunion de travail présidée par le Souverain en avril dernier, notamment la mise en exploitation de l'ensemble du complexe solaire Noor Ouarzazate (580 MW), qui avec la synchronisation réussie de la tour Noor Ouarzazate III, consacre sa position du plus grand complexe multi-technologique solaire en opération au monde.

Ont été également achevées les centrales solaires Noor Laayoune I et Noor Boujdour I pour une capacité cumulée de 100 MW. Ces deux centrales ont été réalisées dans le cadre d'un schéma de financement innovant ayant eu recours à la première émission obligataire verte au Royaume.

Ces centrales, qui font partie des premiers projets initiés dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du sud promu par Sa Majesté le Roi, ouvrent la voie à davantage de progrès au bénéfice des populations et des acteurs économiques locaux.

Cette séance de travail a été, par ailleurs, l'occasion pour le Président de Masen de présenter au Souverain, les éléments du calendrier de la réalisation du programme Noor PV II et des travaux de construction des centrales solaires du complexe solaire Noor Midelt, qui apportent grâce à l'hybridation des technologies solaires, thermique et photovoltaïque, une réponse optimisée aux besoins de la pointe du réseau national.

S'agissant des projets éoliens, Sa Majesté le Roi, Que Dieu l'assiste, a pris connaissance de l'avancement global du programme éolien intégré. Ainsi, le lancement des travaux de construction du parc éolien de Midelt (180 MW) et celui de Taza (pour une première phase de 100 MW) est prévu pour le premier semestre 2019.

L'année 2019 connaîtra également le lancement du projet de repowering du parc éolien de Koudia El- Baida, premier projet éolien développé au Maroc et mis en exploitation en 2000 par l'ONEE. Ce projet de repowering qui consiste à porter la capacité du parc de 50 à 120 MW, permettra de tirer avantage des derniers progrès technologiques en la matière et d'améliorer la valorisation du gisement éolien dont disposent les provinces du nord du Royaume. Une telle démarche constitue une première en Afrique et dans la région MENA.

A l'issue de cette réunion, SM le Roi a donné ses Hautes instructions afin de réviser à la hausse les ambitions initialement projetées en matière d'énergies renouvelables qui sont ainsi appelées à dépasser l'objectif actuel de 52 pc du mix électrique national à l'horizon 2030.

A cet effet, le Souverain a donné ses Hautes orientations au Chef du gouvernement en vue de densifier et encourager la force d'exemplarité de l'administration publique et ce à l'instar des mesures édictées lors du Discours Royal du 20 août dernier. Les bâtiments publics devront montrer l'exemple en recourant autant que possible aux énergies renouvelables, en maximisant ainsi l'efficacité énergétique et réalisant des économies significatives.

De même, le Souverain a souligné la nécessité d'adopter un programme intégré additionnel visant à adosser à toutes les stations de dessalement d'eau programmées, des unités de production d'énergies renouvelables permettant de leur assurer une autonomie et des économies énergétiques et ce, en s'appuyant prioritairement sur les gisements disponibles à proximité des stations, à l'instar de l'éolien à Dakhla, voire même l'exploration de nouvelles sources d'énergie telle que la transformation énergétique des déchets (la Biomasse) dans les grandes métropoles comme l'agglomération de Casablanca.

Au terme de cette séance de travail, Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste, tout en se félicitant des réalisations enregistrées à ce jour, a tenu à rappeler qu'en se basant sur une stratégie pertinente et audacieuse, tout projet, déployé de façon responsable et rigoureuse, ne peut que se traduire en dynamique vertueuse de développement et de progrès.

Ont pris part à cette séance de travail, le Chef du gouvernement, M. Saad Eddine El Otmani, les Conseillers de SM le Roi, MM. Fouad Ali El Himma et Yassir Zenagui, le ministre de l'Economie et des Finances, M. Mohamed Benchaaboun, le ministre de l'Energie, des Mines et du Développement durable, M. Aziz Rebbah, la directrice générale de l'Office national des Hydrocarbures et des Mines, Mme Amina Benkhadra, le Président du Directoire de l'Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN), M. Mustapha Bakkoury, et le directeur général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable, M. Abderrahim El Hafidi".